



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 15 mai 2024

Présidence : Mme Catherine Dutoit

Le Conseil intercommunal
de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois »

Vu le préavis no 04/2024 du Comité de Direction du 27 mars 2024.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

adopte

le préavis 04/2024 « Refonte du site Internet de la POL - Demande d'un crédit d'investissement » avec les amendements ci-après **en gras** :

1. D'allouer au Comité de Direction le crédit nécessaire, soit la somme de **CHF 68'860.--** TTC, selon les modalités décrites sous chiffres 5 et 6 ci-dessus pour la refonte du site internet de la POL.

Elle figurera dans le compte du patrimoine administratif sous le compte n° 6029.5060.109 « Refonte du site internet ».

2. De financer cet investissement par voie d'emprunt, que le Comité de Direction est autorisé à souscrire aux meilleures conditions du marché.
3. D'accepter des charges supplémentaires au budget 2024, prorata temporis, pour la maintenance annuelle, qui s'élève à **CHF 2'705.--** TTC/an, en lieu et place de celles décrites au chapitre 6 du préavis.
4. De prendre acte que soient portées aux budgets 2025 et suivants les charges de maintenance annuelle.

Ainsi délibéré en séance le 15 mai 2024.

Au nom du Conseil intercommunal :

La Présidente :


C. Dutoit

La Secrétaire :


S. Gosteli